



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 16 JUN 2012 à SAINT YRIEIX

COMITE LIMOUSIN DE TAROT

Début de la séance à 10 h 00

Le Président salue l'assemblée et remercie les présents. Il note l'absence du club de BEYNAT, COSNAC est excusé. Il remercie les représentants du club de MENDE qui se sont déplacés.

Pour débiter l'ordre du jour, il a tout d'abord une pensée pour Marc MOLINES et André ROUSSEL.

La saison s'est bien déroulée avec une plus grande participation de licenciés aux championnats. Il regrette le manque de réussite des qualifiés lors des championnats de France (peu de présents lors des phases finales). Il a reçu des doléances pour l'organisation des qualifications aux championnats le dimanche matin. La fédération étudie la possibilité d'effectuer les qualifications pour les D3 sur une seule séance. Depuis 4 ou 5 ans de plus en plus de propos discourtois sont tenus aux tables et suite aux évènements lors du concours de JOURGNAC, une commission de discipline est prévue pour 4 joueurs.

Il donne la parole à Alain MEYRAUD pour le bilan financier. Alain remercie toute l'équipe du comité avec laquelle il a travaillé avec beaucoup de plaisir, pour le partage du travail et une grande complicité.

Il présente ensuite un bilan différent de l'an passé car bénéficiaire. Le résultat actuel est dû au travail des différents comités qui se sont succédé depuis une quinzaine d'année. Le comité n'ayant pas de commissaire aux comptes il a fait vérifier ce bilan par Alain CHIQUET et Dominique LEFEVERE.

Les points clé à retenir sont le succès de la Coupe du Limousin et l'affluence record de participation aux 15 championnats et tout particulièrement lors des championnats triplettes D2 et D3.

Le poste divers « dons du président » en recette et dépense concerne les frais engendrés lors des déplacements de représentation du Comité par le président.

Le poste défraiement des joueurs est aussi moins important car les qualifiés ont participé à moins de coupe du Limousin.

Suite à la négociation sur le prix des trophées, le prix ayant été arrêté pour 3 ans, cette année le règlement s'est effectué sur les deux saisons écoulées.

Il remercie pour la confiance qui lui est accordée et souhaite à tous une bonne santé qui est bien plus importante que les €.uro.

Quitus est donné à l'unanimité pour la clôture des comptes 2010/2011.

Michèle DELL ANNA présente le bilan club et licences. Le comité compte 12 clubs soit 1 de plus que l'année précédente avec le retour du club de TERRASSON.

Pour les licences au nombre de 217, nous sommes à 21 de plus que l'an passé (196). 25 créations hommes, 4 créations femmes ainsi qu'un club supplémentaire. Nous enregistrons toutefois le non renouvellement de 8 licenciés.

Pour les demandes de licences les bordereaux de la fédération sont vraiment au point mais tous les clubs ne les utilisent pas, ce qu'elle regrette car cela minimise les risques d'erreurs en recopiant des bordereaux manuscrits.

Pour les joueurs qui ont des erreurs sur leur licence ou qui ne reçoivent pas le magazine de la fédération, elle souhaite un appel téléphonique afin qu'elle puisse procéder aux rectifications.

Elle remercie les joueurs pour la confiance accordée et reste à leur disposition pour toute information dont ils auraient besoin.

Pour le développement du tarot, Alain CHIQUET pose régulièrement des affiches qui indiquent les différents clubs et les personnes à contacter. Il n'en connaît pas les retombées mais sur les différents concours de Haute Vienne, on voit de nouvelles têtes.

Les concours de Haute Vienne sont annoncés à la radio et publiés dans les journaux. En soutien logistique à des concours de comité des fêtes ou lors de concours dits « sauvages » il essaye de présenter le Comité, de parler des clubs et des concours qu'ils organisent. Il n'y a pas de frais de publicité et il met à la disposition des présidents de club les affiches qui sont en sa possession.

Didier PRADEAU a fait évoluer le site du comité <http://tarot.limousin.free.fr>. Les nouveautés cette année ont été la publication du classement national pour les joueurs Limousin, la création d'une rubrique « résultats concours club » (les résultats en ligne sont ceux qui lui sont parvenus) et les titres en Comité. Il y a encore des manques et il demande aux joueurs qui en ont bénéficiés de faire remonter l'information. Il rajoutera dans les news les concours du club de Mende à condition qu'il ait les informations.

Avec 21 connexions par jour il y en a 7 de plus que l'année précédente, cela en représente 634 par mois et 110 pages visitées en moyenne sur la saison.

Dominique LEFEVERE prend ensuite la parole pour faire le point sur les compétitions. Il fait d'abord une remarque concernant les inscriptions aux championnats que n'a pas voulu faire Alain CHIQUET sur le fait qu'il est impératif de « respecter les engagements aux dates fixées » et pas le jour du championnat ou d'un concours.

Le plus concernant les championnats est l'augmentation du nombre des joueurs pour toutes les compétitions sauf pour la triplette D1 avec 2 participations en moins. On arrive à 80 joueurs de plus cette année.

Le point négatif, alors que tout c'est bien passé sur le déroulement de la saison, est pour le championnat quadrette D3. Il faut éviter les interférences familiales.

Pour l'établissement du calendrier, il souligne qu'on ne peut pas faire plaisir à tout le monde car il est très chargé et de plus la fédération ne tient pas compte des vacances scolaires. Pour l'ébauche 2012/2013 il y a déjà 26 semaines de réservées pour les championnats, les festivals protégés et la fédération. Cela ne laisse pas beaucoup de place disponible pour les clubs. Il sera envoyé à chaque club.

Pour l'envoi des fichiers pour les PCN, les seuls problèmes se situent au niveau de certains clubs de Corrèze.

Le montant de la caisse de péréquation s'élève cette année à 1 497,50 €. La réversion pour les clubs hors Haute-Vienne est calculée d'une part au prorata du nombre de joueurs ayant participé à chaque championnat (40%) et d'autre part d'un forfait par club (60%). Ce sera à chaque président de défrayer ou non ses joueurs. Les tableaux de statistiques seront disponibles sur le site.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau.

Sont sortants Jean-Louis DELL'ANNA, qui ne souhaite pas se représenter, Alain CHIQUET et Didier PRADEAU.

Se présentent Alain CHIQUET, Patrick ELOPHE, Bernadette MATHIEU, Jean-Yves MEYNARD et Didier PRADEAU.

Les assesseurs sont Adrienne BONNIN SERRA, Catherine BENEZIT, Anne-Marie GAUTHIER et Yves AUTIERE.

Sont élus pour une durée de trois ans Alain CHIQUET, Bernadette MATHIEU et Didier PRADEAU.

Durant le dépouillement, un diaporama des différents champions du Limousin est présenté.

Les questions diverses :

- Pour les coupes du Limousin remplacer les 5 donnes par une durée de 50 minutes, nombre de donnes illimité.

Le comité étudiera la question.

- Pourquoi avoir supprimé la remise des trophées le jour de l'AG et le libre du soir ?

Pour les trophées les joueurs peuvent être absents lors de l'A.G. alors que lors du championnat, ils les reçoivent le soir même avec la possibilité de prendre une photo. D'où la diffusion d'un diaporama lors de l'A.G.

Pour alléger le calendrier, le championnat inter club a été mis le jour de l'A.G., après-midi et soir.

- Serait-il possible de limiter la consommation d'alcool pour pallier aux abus ?

C'est aux clubs de gérer la buvette, de regarder qui boit quoi et surtout d'utiliser des doseurs. Le comité étudiera toutefois le sujet.

- Ne serait-il pas possible de simplifier la récupération du fichier de la première séance vers la deuxième ?

Question à poser à la fédération, mais c'est déjà simple...

- Il faut passer 5h00 pour arriver à maîtriser le logiciel de gestion des concours pour 2 utilisations dans l'année.

Se remémorer, la semaine précédent le championnat, le code d'arbitrage et la manipulation d'Extar pour mieux gérer le jour X est la meilleure solution, de plus les joueurs ne doivent pas importuner l'arbitre lors de la saisie.

- Plus d'information sur le règlement des compétitions.

Le document de référence est celui de la fédération qui donne des prérogatives et charge le Comité de définir le sien en fonction de cette directive. Ils sont en ligne sur le site.

- Ou en sont les échanges concernant l'enregistrement des inscriptions par douchette en utilisant des codes barres ? Un test a été effectué avec succès par Luc DUPUY lors d'un concours Haute Vienne.

Emmanuel STEFANAZZI n'a pas donné de nouvelle. Le président reprend contact avec lui

Les participants sont invités à partager l'apéritif offert par le comité

Fin de la séance à 12 h 15